

BOURDAU (*Ernest-Marie-Louis*), Comptable (Termonde, 12.5.1866-Schaerbeek, 25.10.1937).

Dès les premiers travaux entrepris dans le Bas-Congo par la Compagnie du Chemin de fer, il postula un emploi dans cette entreprise, en rapport avec ses capacités, car il occupait une place de comptable en Belgique. Le 6 juillet 1892, il partait comme caissier et allait rejoindre l'équipe Adam-Charmanne-Cito-Goffin-Paulissen. Il fit un premier terme du 1^{er} août 1892 au 28 juillet 1894. Bourdau apporta à l'œuvre sa bonne volonté, son zèle intelligent et infatigable, son talent d'organisateur. Au cours d'un deuxième terme (du 1^{er} avril 1895 au 30 juin 1897), il fut promu caissier principal. Son troisième terme (2 juin 1898 au 4 juin 1900) le fit monter au rang de chef de bureau ; il se rendait utile, non seulement au point de vue technique, mais aussi au point de vue du ravitaillement, recrutement de main-d'œuvre, etc. Un 4^e terme, (6 décembre 1900 au 27 novembre 1901) le conduisit au grade de sous-chef du service commercial. Il fut le témoin oculaire pendant des années de cette épopée grandiose de la construction du chemin de fer et il a laissé un témoignage d'admiration fervente à tous ceux qui contribuèrent à sa réalisation dans des pages émouvantes qu'on peut lire dans le *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux* sous le titre : *Pionniers du chemin de fer du Congo* (mai et juin 1930).

Travailleur inlassable, il fut repéré par Thys, qui l'envoya en mars 1904 en Chine où il fut attaché à la Direction générale des Chemins de fer chinois en qualité de secrétaire-conseil. Sa tâche prit fin en 1911 quand éclata la révolution chinoise.

Il rentra en Belgique pour reprendre le chemin du Congo le 6 août 1912 ; il allait assumer la charge de directeur de la société Alimentation du Bas-Congo jusqu'à la fin de 1913 ; M^{me} Bourdau accompagna son mari.

Rentré au pays, il apporta aux œuvres coloniales son concours dévoué, surtout en faveur des humbles qu'il aimait secourir. Il appartenait au comité de la Mutuelle congolaise et à celui de l'Entr'aide coloniale ; il fut un des fondateurs de l'Association des Vétérans coloniaux.

A sa mort, il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques : officier de l'Ordre Royal du Lion, porteur de la Médaille des Vétérans coloniaux, commandeur du double Dragon impérial de Chine, 3^e rang, 3^e degré, etc.

11 août 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1932, p. 19 ; septembre 1937 ; novembre 1937, pp. 18-19. — *L'Horizon*, 20 décembre 1924. — *Expansion coloniale*, 5 novembre 1937. — *Trib. cong.*, 30 octobre 1937, p. 2 ; 15 novembre 1937, p. 2. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 226-236.